



MAA - 78, rue de Varenne
75349 PARIS 07 SP
Tél : 01.49.55.55.31 ou 47.36
unsa-agrifor.syndicats@agriculture.gouv.fr
site internet : <http://agrifor.unsa.org/>

Décembre 2019

EDITO de la Secrétaire Générale

Le grand chambardement !

Après une longue carrière syndicale passée à mener la fédération Alimentation, Agriculture et Forêts au niveau actuel, Philippe COSTA m'a passé le flambeau le 14 mai 2019 lors de notre congrès fédéral.

Quel est mon parcours professionnel ?

J'ai commencé ma carrière à l'ONF en tant qu'adjointe technique forestier dans les Vosges, puis j'ai rejoint le service ingénierie publique de la DDT Meuse. J'ai ensuite intégré comme TSMA le service santé protection animale de la DDCSPP Meuse, comme inspectrice de l'environnement, puis j'ai réussi, en mai dernier, l'examen professionnel d'IAE.

Actualités

A quelques jours de la fin d'année 2019, l'ambiance qui devrait être chaleureuse, conviviale, voire festive est plutôt morose, voire triste.

La loi de transformation de la fonction publique publiée au journal officiel du 7 août 2019 va profondément bouleverser notre quotidien. Cette loi redéfinit un nouveau contrat social entre les agents et les employeurs publics.

Premier impact le **Décret n° 2019-1265 du 29 novembre 2019**, relatif aux lignes directrices de gestion et à l'évolution des attributions des commissions administratives paritaires, est paru au journal officiel du 1er décembre 2019.

Le champ des CAP se verra réduit dès le 1er janvier 2020, elles ne traiteront plus des mobilités et des avancements. En 2020, il y aura encore une CAP promotion (changement de corps).

N'hésitez pas à faire remonter au syndicat vos dossiers afin que les collègues UNSA élus en CAP puissent vous aider.

La création des secrétariats généraux communs, de nouvelles DDI avec l'arrivée des UT DIRECCTE dans les DDCS(PP) à partir du deuxième semestre 2020, va également impacter notre collectif de travail. Dans le même temps, nos collègues du service Jeunesse et Sports rejoindront l'Education Nationale.

La réforme de la PAC et le transfert du FEADER, à l'horizon 2022, ne font qu'assombrir le tableau déjà bien chargé.

Sans parler du cadeau de fin d'année : la réforme des retraites !

Nos adhérents au cœur de nos actions

Avec tous ces changements qui nous attendent dans les prochaines années, la nouvelle équipe a pris des décisions importantes pour l'avenir et va s'enrichir en début d'année de nouvelles personnes qui seront spécialisées (dossiers commissions de réforme, comités médicaux, RAEP, etc.).

De plus, pour apporter un service supplémentaire à nos adhérents à jour de leur cotisation, nous mettons en place un pôle examen. Pour les personnes réussissant l'épreuve de l'écrit, des sessions de mise en situation d'épreuves orales seront organisées à Paris pour mettre toutes les chances de votre côté.

La fédération va s'enrichir d'autres outils, dans les mois à venir. Nous vous tiendrons informés dès leur mise en place.

Malgré cet avenir incertain, je souhaite, en vous montrant l'engagement de notre fédération à vos côtés, mettre un peu de bleu dans vos vies.

Je vous souhaite à toutes et tous de bonnes fêtes de fin d'année.

Martine HARNICHARD